



## Indice des prix à la consommation des ménages Baisse des prix de 0,3 % en février 2016, baisse de 0,2 % sur un an

En février 2016, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guyane baisse de 0,3 %. Cette diminution résulte de la nouvelle chute du prix du gazole, - 6,6 % en février, ainsi que celle des tarifs d'assurance (- 7,5 %). Sur un an, les prix baissent de 0,2 %.

Bertrand AUMAND

**Avertissement :** Les indices des prix à la consommation (IPC) sont désormais publiés en base 2015 (*méthodologie*)

Les prix de l'alimentation sont en hausse de 0,4 % sur un mois et de 0,8 % sur un an. Cette augmentation est en partie expliquée par les hausses des légumes frais, + 3,1 % et des fruits frais + 3,7 %. Hors produits frais, la hausse de l'alimentation est de 0,1 % sur un mois et de 0,4 % en glissement sur 12 mois.

Les prix des produits manufacturés reculent de 0,3 % (- 0,7 % sur un an) sous l'effet de la baisse des prix des chaussures pour enfants aussi bien pour la ville (- 11,6 %) que pour le sport (- 7,8 %) ainsi que celle des pantalons pour enfants (- 7,3 %). Pour les produits de santé, la baisse est de 0,4 % sur un mois. Elle est expliquée en partie par la baisse des produits pharmaceutiques de 0,5 % en février (- 4,8 % sur un an).

Les prix de l'énergie sont en forte diminution sur un mois (- 3,0 %) et sur un an (- 3,7 %). L'évolution mensuelle résulte de la baisse très sensible des prix des produits pétroliers, - 4,1 % sur un mois et - 8,0 % sur les 12 derniers mois. En février, le prix de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié est en diminution de 3,2 %. Le prix du gazole est en forte diminution, - 6,6 % sur un mois. La baisse du prix de l'essence (- 1,3 %) est plus modérée.

Les prix des services sont stables sur un mois. Les prix des services dentaires sont en progression de 5,0 %. Pour le service des transports, les billets d'avion pour les vols internationaux sont en progression de 11,6 % alors que ceux

des vols intérieurs sont en baisse de 1,3 %. Le prix des assurances des véhicules à moteur est en baisse très sensible en février (- 7,5 %). Pour les autres services, le prix des maisons de retraite est en hausse de 4,7 % et celui des services funéraires progresse également (+ 4,0 %).

### 1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2016, l'indice des prix (ensemble) a baissé (0,2 %) par rapport à janvier 2015.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2016.

## 2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Février 2016

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2016	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		fév 2015	nov 2015	dec 2015	janv 2016	fev 2016	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>99,6</b>	<b>99,8</b>	<b>100,1</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1 594</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,8</b>	<b>100,4</b>	<b>100,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>
Produits frais	162	100,6	99,8	103,2	101,0	103,6	2,5	3,8	2,9
Alimentation hors produits frais	1 432	99,9	100,0	100,3	100,1	100,3	0,1	0,2	0,4
<b>Tabac</b>	<b>161</b>	<b>100,3</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,8</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 921</b>	<b>100,1</b>	<b>99,9</b>	<b>99,9</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,7</b>
Habillement et chaussures	663	100,4	100,7	99,9	100,1	99,5	-0,7	-1,2	-0,9
Produits de santé	416	102,1	98,8	98,9	98,7	98,3	-0,4	-0,5	-3,7
Autres produits manufacturés	1 842	99,7	99,8	100,1	99,7	99,6	-0,1	-0,2	-0,1
<b>Énergie</b>	<b>787</b>	<b>97,4</b>	<b>97,1</b>	<b>95,6</b>	<b>96,7</b>	<b>93,8</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,7</b>
dont Produits pétroliers	570	96,7	94,5	92,1	92,8	89	-4,1	-5,9	-8,0
<b>Services</b>	<b>4 537</b>	<b>99,3</b>	<b>99,9</b>	<b>100,5</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,3</b>
Loyers et services rattachés	1 235	99,7	100,1	100,2	100,2	100,2	0,0	0,0	0,4
Service de santé	563	99,5	100,2	100,1	99,4	100,2	0,8	0,0	0,7
Services de transports	304	99,9	95,7	100,8	87,5	87,3	-0,2	-8,7	-12,6
Services de communications	387	98,6	100,2	100,4	100,6	100,6	0,0	0,4	2,1
Autres services	2 048	98,6	100,2	100,4	100,6	100,9	0,0	0,4	2,1
Alimentation et tabac	1 755	100,0	100,0	100,8	100,4	100,8	0,3	0,8	0,7
Produits manufacturés et énergie	3 708	99,6	99,4	99,1	99,2	98,3	-0,9	-1,1	-1,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 258	100,0	99,7	99,9	99,6	99,4	-0,2	-0,2	-0,6
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9844</b>	<b>99,5</b>	<b>99,7</b>	<b>100</b>	<b>99,6</b>	<b>99,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9213</b>	<b>99,7</b>	<b>99,9</b>	<b>100,4</b>	<b>99,9</b>	<b>99,9</b>	<b>0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9839</b>	<b>99,6</b>	<b>99,7</b>	<b>100,1</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2016.

## 3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Février 2016

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,2</b>
<b>Alimentation</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,2</b>
Produits frais	2,7	2,9	7,5	-4,0	0,4
Alimentation hors produits frais	0,2	0,4	0,8	0,9	0,1
<b>Tabac</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,1</b>
Habillement et chaussures	4,8	-0,9	-2,5	-0,8	0,8
Produits de santé	-1,6	-3,7	-3,6	-1,8	-3,7
Autres produits manufacturés	0,4	-0,1	1,2	0,7	0,3
<b>Énergie</b>	<b>-5,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,3</b>	<b>-6,8</b>
dont Produits pétroliers	-9,0	-8,0	-8,3	-5,4	-12,8
<b>Services</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>	<b>0,8</b>
Loyers et services rattachés	0,3	0,4	0,2	1,8	0,6
Service de santé	0,8	0,7	1,6	-0,4	0,2
Service de transport	1,5	-12,6	-0,9	-4,7	-1,8
Services de communications	1,8	2,1	2,1	0,6	0
Autres services	-0,5	2,1	2,1	2,1	1,3
Alimentation et tabac	0,9	0,7	1,9	-0,1	0,2
Produits manufacturés et énergie	-0,5	-1,3	-0,7	-0,3	-1,7
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,2	-0,6	0,8	0,6	-0,4
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,2</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,2</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2016.

## Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence sera 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC. Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur la [page web de cet indicateur](#).

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

## Définitions

**Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?**

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

**À quoi sert-il ?**

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

## Pour en savoir plus :

- Pour comprendre... le pouvoir d'achat et l'indice des prix

[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/inseeenbref-ipc\\_pa.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/inseeenbref-ipc_pa.pdf)

- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/guyane/themes/antiane\\_echos/aechos50/aechos50\\_gy.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane_echos/aechos50/aechos50_gy.pdf)



**Insee**  
Mesurer pour comprendre

Service territorial de Cayenne  
23 ter Avenue Pasteur  
CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :  
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :  
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8254  
© Insee 2016